

Rapprochement CFA/CFPPA et Nouvelle communication au MAA

ACB (AGENTS CONTRACTUELS BUDGET)

STATUT D'EMPLOIS D'ENCADREMENT

ENSEIGNANT

LES INSTANCES



Le SEA-UNSA rappelle, qu'en plus de tous les sujets évoqués par les collègues des autres OS, nous tenons à rappeler qu'aujourd'hui nous sommes le jour du dépassement (nous allons donc finir l'année à crédit de notre planète). L'énergie et l'agriculture étant deux piliers de la transition écologique nous demandons à ce que des efforts plus importants soient faits.

Déclarations liminaires de l'ensemble des OS

Le SEA-UNSA rappelle, qu'en plus de tous les sujets évoqués par les collègues des autres OS, nous tenons à rappeler qu'aujourd'hui nous sommes le jour du dépassement (nous allons donc finir l'année à crédit de notre planète). L'énergie et l'agriculture étant deux piliers de la transition écologique nous demandons à ce que des efforts plus importants soient faits.

Réponse de la DGER (Luc Maurer) :

- Réaffirmation sur l'enseignement à la laïcité et la citoyenneté au travers des prochains PNF et 7ème schéma.
- L'EA fait déjà beaucoup dans le numérique mais c'est un moyen et pas une finalité : on va regarder comment il s'articule/s'insère dans chaque point stratégique.

- L'EA fait déjà beaucoup pour la transition écologique
- Pour ce qui concerne les AESH, la note de service est un travail abouti qui cadre bien mais n'exempte pas les EPL à réaliser les rattrapages de rémunération qui la précède.
- Convocation aux examens des ACB : la note de service est en cours d'élaboration et ne sera probablement pas parfaite tout de suite car le sujet est assez compliqué.
- Le dialogue social (sur lequel nous avons longuement échangé avant de commencer l'ordre du jour) est une priorité pour M. Maurer tout en reconnaissant une organisation perfectible et un nombre de groupes de travail suffisant.
 - Proposition sur le CTEA : 4 par an en présentiel sur des sujets de suivi d'actions DGER pouvant être pré-définis.
 - Par contre il faut trouver un juste milieu entre le présentiel et le distanciel qui ne sont ni l'un ni l'autre à généraliser.
- La « note de rentrée » : dissocier la NS de rentrée très politique et synthétique mais qui ne doit pas être pour N+1 mais pour N ; et la note de service sur la structuration des mises en œuvres des politiques de formation avec des sujets récurrents et de fond telle la DGH. La chronologie prenant en compte les différents échelons du dialogue : CTEA > CTREA > CA

L'ordre du jour (inversé à la demande d'une OS) :

Point 2 : La note de service sur le rapprochement CFA/CFPPA nous est présentée au travers d'un PPT qui met en exergue les contraintes ou non vis à vis de la réglementation (Code Rural et Loi Pénicaud).

Cette instruction ne vise pas à inciter au rapprochement mais à aider quand il y a une volonté de le faire. Celle-ci a été faite suite à la demande des Directeurs lors du séminaire du 1^{er} trimestre.

Pour le SEA cette note, non discutée avant sa parution, ne fait que prendre en compte le législatif sans y anticiper les difficultés fonctionnelles liées au statut des agents contractuels sur budget encadrés par des « protocoles » différents sans cadre national adapté, le changement de métier induit par la qualité, entre autre, et souvent la différence notable des financeurs.

De plus il apparaît qu'un RI des CA d'EPLEFPA soit sorti, pour permettre notamment la prise en compte de cette « fusion » lors de cette instance. Il nous semble assez inadmissible que ce travail conséquent réalisé par l'inspection soit paru également sans discussions préalable surtout que nous n'avions cessé de dénoncer la NS EPLEFPA qui était depuis des années sur Chlorofil malgré un certain nombre d'erreurs identifiées dans sa présentation des différentes instances.

Nous ne sommes pas dupes sur la raison de cette demande par certains directeurs qui ne recherchent que de l'autonomie supplémentaire pour développer des embauches sur budget et se positionner sur le marché concurrentiel de la formation, seule possibilité d'évolution des EPL à court et moyen terme.

- **La DGER, même si elle n'avait pas pris la mesure des toutes les conséquences,** reste

sur une instruction juridique d'accompagnement des directeurs souhaitant rapprocher CFA et CFPPA.

Point 1 : La *nouvelle* communication présentée par Florence Correa

- Trois médias pour communiquer > loopsider / instagram / podcast audio et Quatre thématiques - 1 jeune (en formation ou qui est passé dans l'EA) et un prof de chez nous
- La vie dans les lycées agricole (bien produire, bien manger)
- L'engagement vers les autres
- L'environnement

L'aventure du vivant est une appellation, un site et un moyen de communication dont il faut s'emparer aussi à notre niveau (EPL, coordo, PP, communicant...) et pour le moment ce n'est pas vraiment le cas: nous (Enseignement Agricole) avons une marge de progression importante pour faire connaître nos formations et nos spécificités.

Il y a une ou deux personnes par EPLEFPA qui peuvent déposer des éléments de communication voire des remarques dans l'espace RESANA. Mais il y surtout tous les contenus disponibles de l'Aventure du vivant que l'on peut diffuser autant que possible puisque la DGER en est propriétaire.

Il existe même un KIT Simplifié Aventure du Vivant (pour information collège par exemple)

Les questions diverses et leurs réponses arrivent par mail. A retenir :

- 7,7% des postes pérennes sont pourvus par des ACEN
- 10 postes de D2 créés ex-nihilo sur critères nombre d'élèves et site (formation initiale) éloigné.
- forfait de correction du bac G identique à celui de l'EN
- la dotation en AED est une ligne du BOP 143 établie à partir de critères qui donnent des points. La répartition se fait par établissement (Lycée) à 90% puis transmise en région où les 10% peuvent servir pour des spécificités locales.

Le Représentant SEA-UNSA,

Stéphane Robillard